

S30 - Colle pour revêtements de sols



DEFINITION / DESTINATION / ARGUMENTAIRE / REFERENCES

DEFINITION

Colle sol acrylique polyvalente pour la pose de revêtements de sols souples.

DESTINATION

- P.V.C multicouches (dalles ou lés)
- P.V.C sur liège
- Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R)
- Dalles semi-flexibles
- Aiguilletés avec ou sans envers
- Moquettes sur mousse
- Moquettes à envers non tissés, feutre
- Moquettes dossiers synthétiques (Action Bac®)
- Coco, Sisal et jonc de mer à envers latexés

ARGUMENTAIRE

- Temps de travail long.
- Sans solvant.
- Classe A+, très faible émission de COV.
- Grand confort d'application, idéale pour le poseur.
- Film de colle très résistant, cohésion élevée.
- Résiste aux sièges à roulettes.
- Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

REFERENCES

- 6 KG : DCBMCOSOSO6 – EAN 3549212465896
- 20 kg : DCBMCOSOSO20 – EAN 3549212465902

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Couleur : crème
Temps de gommage* : 5 à 15 minutes environ
Temps ouvert* : 35 à 40 mn
Ouverture au trafic* : 24 heures environ
Prise définitive* : 48 à 72h heures environ
Température d'utilisation : + 10 à + 25 ° C
Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5 ° C

*Données pour 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.

MISE EN ŒUVRE / AVANTAGES

MISE EN ŒUVRE

SUPPORTS DE BASE

Bétons surfacés à parement soigné.
Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).
Chapes anhydrite (1). (cf. Avis Technique)
Anciens carrelages, anciens parquets convenablement ragrésés.
Panneaux de particules ou contreplaqués (CTB-X ou CTB-H) (1).
(1) Appliquer un primaire approprié.

PREPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.
Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU 53.2 (revêtement de sols PVC collés) ou au DTU 53.1 (revêtements de sols textiles collés) et CPT (Cahiers des Prescriptions Techniques).
Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec un enduit de lissage.
Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, traiter le support avec une barrière anti-remontées d'humidité.

ENCOLLAGE ET POSE

Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur le support en simple encollage.
Choix de la spatule crantée selon le référentiel TKB-6 :

- Pour tous revêtements à envers lisses (P.V.C en dalles et lés, V.E.R, mousses) :

Spatule n°1-A2 : dépose 250 à 300 g/m² environ.

- Pour tous revêtements à envers rugueux :

Spatule 2-B1 : dépose 300 à 350 g/m² environ.

Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

Marouflage

Soigneux sur toute la surface (avec un rouleau lourd, pour certains revêtements de sols) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement.

Jointes et arasements

Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art.
La soudure des joints de revêtements de sols PVC s'effectuera 24 heures après la pose.

REMARQUES DIVERSES

Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes au DTU en vigueur (DTU 65.14) et aux cahiers des prescriptions techniques..
Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.

CONSOMMATION

250 à 400 g/m²

NETTOYAGE

Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.

CONSERVATION

1 an en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10 °C et + 30 °C. Craint le gel.
Bien refermer les récipients après emploi.

CONDITIONNEMENTS

- Fût plastique de 6KG (code : 30602249)
- Fût plastique de 20KG (code : 30602256)

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit S30 ESPACE REVETEMENTS
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Non classé

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

Aucune information disponible

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Ethoxylates de nonylphénols	-	9016-45-9	0.1 - <1	Aquatic Chronic 3 (H412)		Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	X

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

Produits dangereux résultant de la combustion Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Carbonate de calcium 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect visqueux
Couleur Blanc cassé
Odeur Aucune information disponible
Seuil olfactif Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7 - 8	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	100 °C	
Point d'éclair	> 100 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.4 - 23	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	25000 - 35000 mPa s	@ 23 °C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	
9.2. Autres informations		
Teneur en matière sèche (%)	>= 77	
Point de ramollissement	Aucune information disponible	
Masse molaire	Aucune information disponible	
COV (composés organiques volatils)	Aucune information disponible	
Densité	Aucune information disponible	
Densité apparente	Aucune information disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

 Sensibilité aux impacts Aucun(e).

 mécaniques

 Sensibilité aux décharges Aucun(e).

 électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 5,030.00 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethoxylates de nonylphénols 9016-45-9	LD50 > 2.000 mg/kg (rat)	= 1780 µL/kg (Rabbit) = 2 mL/kg (Rabbit)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité .

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB. .

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Ethoxylates de nonylphénols	Group III Chemical	-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Polluant marin Np
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible et au recueil IBC

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	46[b]. 46a.

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Nom chimique	Numéro CAS
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9

Export Notification requirements

Ce produit contient des substances réglementées au titre du règlement (CE) 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Nom chimique	Restrictions sur les exportations et les importations européennes selon (CE) 689/2008 – Annexe numéro
Ethoxylates de nonylphénols	I.1 I.2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Fiche de données de sécurité

S30 ESPACE REVETEMENTS
Remplace la version : 02-déc.-2015

Date de révision 21-nov.-2018
Numéro de révision 1.01

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 21-nov.-2018

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 3.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité